



(R)assurez-vous lors de vos parties de SQUASH :

- en Responsabilité Civile
- Accidents Corporels
- Défense en Justice

Affiliez-vous

à la Ligue Francophone de Squash

Avantages par rapport à votre RC familiale :

Les joueurs qui ont souscrit (volontairement) une police « RC familiale » ne sont que partiellement couverts contre les risques liés à la pratique du squash :

- seule la RC vis-à-vis des tiers est couverte
- il y a une franchise de 220 €
- les accidents corporels du joueur / preneur d'assurance ne sont PAS couverts
- sauf extension, la défense en justice n'est PAS couverte



Affiliation Loisirs

- Assurance Ethias spécifique au Squash
- Possibilité de participer aux tournois
- Possibilité de participer aux Interclubs d'été
- Intégration dans le classement individuel

Formulaire disponible à la réception de votre club

Contact :

L.F.S.

Ligue Francophone de Squash
Chaussée de Wavre 2057 (R14)

1160 Bruxelles

info.lfs@squash.be

www.squash.be

0473 42 08 39

(du mercredi au vendredi, de 13h à 17h)